

Énoncé de politique relatif au développement durable à l'égard des fournisseurs

Sommaire

L'énoncé de politique relatif au développement durable à l'égard des fournisseurs de Produits Kruger s.e.c. s'inscrit dans la vision de l'entreprise en matière de développement durable, notamment son initiative Développement durable 2020, en ce qui a trait aux produits et aux services qu'elle achète et à la manière dont elle fait affaire avec ses fournisseurs.

Par l'entremise de cette politique et de sa mise en œuvre, Produits Kruger s'efforce d'améliorer son rendement sur les plans environnemental, social et économique dans toute sa chaîne d'approvisionnement, en communiquant à ses fournisseurs des principes et des directives de base ayant trait à ses objectifs de développement durable.

Préambule

Chez Produits Kruger, nous croyons que le développement durable est un processus d'amélioration continue, et non une fin en soi. Notre initiative Développement durable 2020 nous incite à innover constamment en apportant des améliorations à nos produits, ainsi qu'aux opérations et aux processus de fabrication et de livraison. Nous attendons la même chose de nos fournisseurs. En tant qu'entreprise, Produits Kruger s'est engagée à atteindre les objectifs de développement durable suivants d'ici 2020 :

- Une réduction de la consommation d'énergie de 15 % comparé au niveau d'intensité de 2009
- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 27 % comparé au niveau d'intensité de 2009
- Une réduction de la consommation d'eau de 35 % comparé au niveau d'intensité de 2009
- Une réduction du taux d'incidence total OSHA de 50 % comparé au niveau de 2015

Pour plus de renseignements à propos de notre initiative Développement durable 2020, veuillez visiter le www.produitskruger.ca/sustainability.php

Cette politique a été divisée en cinq sections principales basées sur nos priorités : la responsabilité environnementale, sociale, économique et juridique, et la responsabilisation.

Responsabilité ENVIRONNEMENTALE

Produits Kruger soutien la gestion responsable des ressources, y compris les forêts, la biodiversité, les écosystèmes, l'air, la terre et l'eau dans les collectivités où habitent et travaillent ses employés. La gestion responsable permet le développement économique durable. Dans cette optique, nos fournisseurs doivent connaître les principes suivants de la responsabilité environnementale.

Énergie et climat

Nous encourageons nos fournisseurs à travailler d'une manière plus efficace et efficiente, à trouver de nouvelles façons de conserver les ressources comme l'eau, l'énergie et les combustibles, ainsi

qu'à toujours chercher à réduire leur empreinte carbone.

Déchets

Nous encourageons nos fournisseurs à éliminer leurs déchets de manière à protéger et à préserver l'environnement. Cela comprend des efforts pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement, afin d'accroître le recyclage et la réutilisation des déchets d'exploitation chaque fois que possible, et la valeur de ces derniers.

Systèmes de gestion

Nous encourageons nos fournisseurs à rechercher et à adopter des systèmes de gestion pertinents, leur permettant de démontrer, grâce à la certification, que les processus utilisés pour leurs activités commerciales, ainsi que leurs produits et services sont gérés de manière responsable.

Gestion des forêts

Produits Kruger vise à travailler avec des fournisseurs dont l'approche à l'égard de la gestion des forêts est durable et intégrée, et respecte les valeurs environnementales, sociales et culturelles tout en permettant le développement économique. Pour consulter notre politique, visitez : http://krugerproducts.ca/pdfs/Sustainability-Our_Policies/Kruger_Pol_mat_lign_EN.pdf

Responsabilité SOCIALE

Produits Kruger s'efforce de protéger, de préserver et d'améliorer la vie de ses employés, de ses clients et des communautés avoisinantes avec les produits et les services qu'elle offre et les procédés qu'elle utilise. Nous attendons la même chose de nos fournisseurs. Nous faisons affaire avec des fournisseurs qui sont engagés à l'égard des valeurs suivantes : équité en matière d'emploi, santé et sécurité, formation et perfectionnement des employés, et investissement dans leurs communautés.

Droits des travailleurs

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à la législation et à la réglementation du travail applicables, particulièrement en ce qui concerne le salaire minimum et les heures de travail ainsi qu'aux lois régissant la liberté d'association.

Santé et sécurité

Les fournisseurs de Produits Kruger sont tenus de se conformer aux lois et aux règlements applicables en matière de santé et de sécurité au travail.

Discrimination

Les fournisseurs sont tenus d'avoir un lieu de travail qui fait la promotion de l'égalité d'accès à l'emploi et qui interdit les pratiques discriminatoires, y compris le harcèlement.

Développement communautaire

Nous préférons travailler avec des fournisseurs qui sont des entreprises citoyennes et qui soutiennent les communautés où travaillent et habitent leurs employés.

Responsabilité ÉCONOMIQUE

Création de valeur

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent toutes les normes de qualité et de sécurité et qu'ils répondent à toutes les exigences réglementaires ou les dépassent, tout en cherchant à réduire

le plus possible le coût total de possession de leurs produits et services pour Produits Kruger. Nous croyons que nos fournisseurs devraient se concentrer sur la création de valeur et que l'adoption de pratiques commerciales durables ne devrait pas avoir d'incidence économique négative sur les prix que nous payons ou le service que nous recevons.

Éthique

Nous attendons de nos fournisseurs et de leurs employés qu'ils agissent de façon éthique et responsable au cours de leurs activités commerciales. Pour consulter notre politique, visitez : http://www.produitskruger.ca/pdfs/Kruger_Code_etiques_FR_v6_FINAL.pdf

Responsabilité JURIDIQUE

Les fournisseurs de Produits Kruger doivent satisfaire à toutes les exigences de conformité légales et réglementaires applicables, qui comprennent les lois environnementales et sociales.

RESPONSABILISATION

Suivi des données de rendement

Nous encourageons nos fournisseurs à établir des processus de contrôle internes appropriés et/ou à suivre les progrès réalisés pour assurer une responsabilisation relativement aux principes du développement durable.

Nous appuyons également les efforts des fournisseurs pour surveiller l'empreinte écologique de leurs procédés de production et utiliser ces données dans le but de trouver des façons d'améliorer sans cesse l'efficacité de ces procédés et de minimiser leur effet négatif sur l'environnement.

Cibles et objectifs

Produits Kruger encourage ses fournisseurs, comme elle le fait dans le cadre du Développement durable 2020, à s'engager à l'égard de leurs propres objectifs de réduction durable dans les domaines de la consommation d'énergie et d'eau, des émissions de gaz à effet de serre et d'autres gaz, des déchets et des emballages.

Gestion des risques

Nous encourageons nos fournisseurs à mettre en place des stratégies de gestion des risques, afin que nous puissions conjointement atténuer ces risques et trouver des moyens de tirer un avantage mutuel pour nos entreprises.

Rapport

Nous encourageons nos fournisseurs à transmettre à Produits Kruger des renseignements ou des mises à jour sur leurs progrès en matière de développement durable. Nous travaillerons de concert avec nos fournisseurs pour trouver des façons de fonctionner plus efficacement et nous assurer que nos normes en matière de développement durable sont respectées dans nos pratiques commerciales.

Pour toute question au sujet de cet énoncé ou de nos propres initiatives en matière de développement durable, veuillez communiquer avec nous à durabilite@produitskruger.ca



Ceteo Alvaro
Vice-président, Gestion des approvisionnements
Kruger Inc.

27 août 2019



Dino Bianco
Chef de la direction
Produits Kruger s.e.c.